



VILLA AZUR

NARBONNE 11100

NOTICE DESCRIPTIVE

CARACTERISTIQUES GENERALES

GROS OEUVRE :

Suivant études de sol et études Béton Armé.

Terrassements généraux.

Fondations béton armé suivant le rapport géotechnique, et l'analyse avec les notes de calcul de l'étude de structure du bureau d'étude béton. Plancher béton y compris isolation thermique.

Murs et ossatures en béton armé ou en maçonnerie d'agglomérés creux 20*20*50 compris raidisseurs verticaux C 3035.

Planchers intermédiaires en dalle béton sur pré-dalles BA ou hourdis.

Balcons béton finition bouchardée.

Enduit type monocouche teinté dans la masse. En accord avec l'arrêté du Permis de Construire ; choix des teintes par l'architecte et le Maître de l'Ouvrage, en accord avec les services de la ville de Narbonne.

CHARPENTE / COUVERTURE :

Charpente en fermettes industrielles en bois traité.

Couverture en tuiles romanes terre cuite ou similaire béton ; tuiles chatières à douilles pour les ventilations.

Gouttières et descentes en dalle, aluminium ou PVC.

ISOLATION / PLATRERIE :

Isolation Thermique par complexe isolant type placomur ou similaire.

Murs séparatifs entre logements béton banché ou paroi de type placostyl ou similaire suivant plans.

Cloisons intérieures type placoplan ou similaire.

Faux plafond à l'étage par plaques de plâtre.

Faux plafond sous combles par plaque.

Isolation en toiture par laine minérale soufflée suivant étude thermique.

MENUISERIES EXTERIEURES :

Menuiseries extérieures en PVC avec double vitrage isolant.

Occultation par volet roulant en PVC avec commande par tringle oscillante ou par sangle.

MENUISERIES INTERIEURES :

Portes palières des logements à âmes pleines avec serrure de sûretés 3 points conforme aux normes acoustiques en vigueur, coupe feu une demie heure.

Portes intérieures des logements post formées 830/2040 bois sur huisserie métal ou bois peintes. Serrure à condamnation dans les WC et les salles de toilette.

Placards équipés de portes coulissantes ou ouvrant à la française, surface traitée d'usine deux vantaux panneaux blancs. Equipement des placards : 2/3 penderie, 1/3 étagères.

SANITAIRE / PLOMBERIE :

L'eau chaude sera produite par un cumulus électrique.

Salle de bains : appareils de couleur blanche comprenant une baignoire ou douche selon configuration.

Robinetterie mitigeuse avec douchette sur flexible, vasque encastrée sur meuble bas équipé de deux portes et d'une étagère + miroir et bandeau lumineux.

WC : chasse à dossier, double abattant.

Cuisines : les kitchenettes sont équipées d'un meuble sous évier, d'un plan de travail, d'un évier inox 1 bac, robinetterie mitigeuse, d'une plaque de cuisson 2 feux vitrocéramique encastrée (T2), 4 feux (T3) + hotte , et d'un réfrigérateur table top (uniquement dans les T2).

Prise d'alimentation et évacuation pour lave-linge et lave-vaisselle, prise pour réfrigérateur et plan de cuisson.

ELECTRICITE CHAUFFAGE V.M.C :

Installation conforme aux normes en vigueur comprenant un panneau disjoncteur situé dans l'entrée.

Chauffage électrique par convecteurs à thermostat électrique piloté par un programmeur.

Ventilation Mécanique Contrôlée conforme à la réglementation en vigueur dans les cuisines, salles de bains et toilettes. Mise en place de soffites et des bouches en plafond et murales en fonction des pièces à ventiler.

Parties communes collectifs : installations électriques, compris lustrerie et minuterie.

EQUIPEMENTS / TELECOMMUNICATION :

Antenne collective 6 chaînes :

TFI, FR2, FR3, YV5, ARTE, M6, Canal + avec possibilité de raccordement satellite (bouquet numérique), et TNT.

1 prise TV/FM dans la chambre principale de chaque logement (suivant type de logement). Nota : les frais d'abonnement et de terminaux canal + et canal satellite sont à la charge de l'occupant.

Portier électrique avec vidéo.

SERRURERIE :

Garde corps des balcons aux étages, suivant plan d'architecte.

Porte d'accès aux locaux communs : idem.

Portail et portillon, entrée Résidence : idem.

REVETEMENTS :

Carrelage 30x30 en grès émaillé + isolant phonique sur la totalité du logement y compris plinthes assorties.

REVETEMENTS DE MURS :

Plafond : Peinture projetée de type gouttelette ou similaire.

Murs : Kitch : Panneau faïencé sur une hauteur de 0,60 m y compris retour suivant plan + gouttelette lessivable.

Salle de bains : Faïencée sur une hauteur de 1,80 m autour de la baignoire suivant plan + gouttelette lessivable.

Autres pièces : peinture projetée type gouttelette ou similaire.

PARTIES COMMUNES :

ASCENSEUR : accessible aux personnes handicapées et équipé d'un miroir en fond de cabine.

Revêtements muraux :

Projection de peinture type gouttelette en plafond.

Circulation :

Carrelage grès.

Eclairage extérieur des accès et des parkings commandés par cellule photo électrique.

L'ensemble des voies de circulation et parking extérieur sera traité en enrobé chaud.

Les accès piétons seront traités en béton balayé avec joints de dilatation.

Ensemble de boîtes à lettres au rez de chaussée conforme à la réglementation de la Poste.

BRANCHEMENT / EVACUATION

Conforme aux directives des services des Eaux, EDF, France Télécom..

Nota :

Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en court de travaux il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.

Le descriptif « notaire » plus complet qui sera notifié avec le projet d'acte (conforme à l'article R 261 du CCH et à l'annexe de l'arrêté du 10 mai 1968) prime sur le descriptif sommaire.